

LA FEUILLE DE VIGNE

Paysages, Patrimoine et Environnement
de Saint-Remèze



NUMÉRO 20
DEUXIEME SEMESTRE 2021

ÉDITO :

Depuis notre numéro précédent paru en janvier dernier, l'activité de l'association a continué d'être impactée par la crise sanitaire du coronavirus. Nous avons maintenu quelques sorties lors du premier trimestre, puis tout fut à nouveau arrêté au mois d'avril avec le 3e confinement, avant une embellie à partir de mai grâce à la vaccination. Notre Assemblée générale s'est déroulée par correspondance au cours du mois de mars, avec une participation massive aux votes (68 bulletins réponses), preuve de votre soutien et de votre confiance.

C'est vraiment la Fête du Pain, le samedi 15 mai, qui a marqué la relance de notre association. Une fête particulièrement réussie avec une randonnée découverte en matinée, entrecoupée de cinq postes sur le parcours



Fête du Pain à Micalin.
Le boulanger nous fait part de sa passion (Cliché M. Raimbault).

où les équipes devaient répondre à des questions sur le patrimoine, l'histoire, la géologie ou encore la flore de notre territoire, et un grand moment de convivialité à partir de midi au four de Micalin autour du défournement, animé par notre paysan boulanger artisan, Jean-Sébastien Duval, venu du Pays d'Arles, sachant faire partager sa passion. Le mauvais temps menaçant, le pique-nique champêtre se déroulait en différents espaces de la cour et de la maison de Patrick Meycelle, notre maire, accompagné par une agréable animation musicale du Duo Music' Evasion de Marc. Nous étions près de 80 à nous retrouver tout en respectant les gestes barrière ! Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée.

Nous espérons bien que ce mauvais moment est maintenant derrière nous. Tous les indicateurs sont au vert... Les randonnées sont reparties de plus belle, avec un noyau de fidèles qui ne demandent qu'à découvrir ensemble nature et patrimoine. Les adhésions frisent à nouveau la centaine.

Dans ce bulletin, question de mettre du baume au cœur, vous trouverez une vieille chanson sur l'histoire de notre village qui devait se chanter lors des vogues. Un article de Maurice Boule rappelle l'importance de cette manifestation il y a quatre-vingt ans.



Sortie à Saint-Andéol-de-Berg.
Détour à l'Arbre Ferrat
(Cliché L. Saint-Jalmes).

Nous y avons mis encore d'anciens programmes de séances récréatives organisées par les écoles au cours de ces décennies et de belles photos de classes. Une autre chanson, retrouvée aussi sous forme de manuscrit, mais encore plus ancienne, est une adaptation originale de la Marseillaise contre les gardes forestiers, souvent objets de haine de la part des populations rurales durant une bonne partie du XIXe s. Nous y présentons encore le calendrier de nos prochaines animations au cours de l'été et de l'automne prochains, avec le retour de *Cabr'e can* pour un *Bal trad'* au Porgie, et une nouveauté, le «*Passeur d'Histoires* », une animation tout-public soutenue par l'association audiovisuelle «*La petite Ourse* », basée à Saint-Montan. Nous comptons bien reprendre rapidement les conférences et tables rondes, les visites de villes, les interventions à l'école, reportées depuis deux années avec la pandémie.

En tout cas, nous tenons à remercier sincèrement le Département de l'Ardèche pour sa subvention de 1000 € qui nous a été récemment attribuée au titre de l'aide aux actions des associations agréées Jeunesse et Education Populaire. Elle nous encourage à reprendre au plus vite nos activités et se veut un gage de notre vitalité.

Bon été à tous.

 Le président

Chanson : L'histoire de Saint-Remèze

Paroles en patois

Chanson sur Saint-Remèze par un illustre inconnu. Manuscrit chez Bernadette Dumas, avec quelques passages oblitérés par un vieux ruban adhésif. Texte en patois traduit par Marc Reynaud et revu par Gérard Mialon.

1er couplet :

L'histouèra de St Remèzi + vous la voou coumptta
Tout lou moundé ês bien bravé + oû poudeèn
assura
anèn pas souvint à l'oudiance + y countraré
aïmèn fairé riboto + ét éstré bien d'ami

Refrain :

Dansarèn la Mazurka èt la polka à St Remèzi
(2 fois au refrain)

2e couplet :

Anarèn touti à la vota + dé moun péis
Et farènt touti riboto* + mé lis amis
Pieï farènt la farandouno + mé li conscrits
Anarèn vés la rédouno* + béouré un bouon
pastis ---
Refrain

3e couplet :

Pieï farènt toujours la routo + soutarint bien naou
??
Per ????? qué ????? + ?????????????????????
Sara un rèpas dè noço + sarent pas bien maou

4e couplet :

Pieï anarènt à la plano + i bal dansa
Farènt quaouqué tour dé valso + maï dé mazurka
èt dirènt maqué los drôlo + fasènt lou foxtrot
pieï à las carabaso + sucarènt dé bérlingots ---
Refrain

5e couplet :

Jugarènt à l'emboursaire* – per nous amusa
èt gagnarènt dé dragèio – pouraènt bien succa
dirènt maquèlos fièlo + jugua y viroulé*
à fouorço qué viro + guagnaré dé couraté* ---
Refrain :

6e couplet :

Li fillo dé St Rémèzi + an bien bouon air
Sount pu fouorto qué din la villo + acco vint di
grand air
Lou diménché après la messo + prouména où
dansa
Et quand lou sourèl éntro + s'évant soupa ---
Refrain

7e couplet

Li garçou dé St Rémèzi + sount bien genti
Et soun touti bien hounèsté + fant hounou y péis
travailloun touto la sémano + lou diménché y
mati
partoun à la chasso + vant tia dé pérdris ---
Refrain

8e couplet :

pièi toujours lou 1er d'octobré + sarra St Rémy
lou patroun dé moun villagé + maï dé moun péis
et tendrènt toujours la vôto + pèr nous amusa
Lous vièl amaï lous jouiné + anarènt touté dansa
--- Refrain

9e couplet :

?????????loumésd'octobré+????????????????
????? emtrarènt dé fièello maï d'aménlo + tant
qué pourènt
pièi couparènt la véndimio + faènt dé bouon vin
Et farènt tourna riboto + pèr la St Marti ---
Refrain

10e couplet :

Pèr féni l'histoura maï l'annado + tiarènt lou
caïoux
mangarènt de fricasèio + maï dé gratélou
Et lou soir à la véiado + tastarènt lous boudins
Et mé lou vin dè la cavo + chantarènt un réfrin
--- Refrain

FIN

Rajouté en bas du manuscrit :
Chanson faite en l'honneur du pay de Saint-
Remèze. L'an de grace 1929 par Amen

Traduction en français

1er couplet :

L'histoire de Saint-Remèze, je vais vous la conter
Tout le monde est bien brave, je peux vous l'assurer
On ne va pas souvent au tribunal, c'est le contraire
On aime faire la fête, et être bien amis

Refrain :

Nous danserons la mazurka et la polka à Saint-Remèze (bis)

2e couplet :

Nous irons tous à la vogue, de mon pays
Et nous ferons tous ribote, avec les amis
Après nous ferons la farandole, avec les conscrits
Nous irons chez la Redon, boire un bon pastis

3e couplet :

Puis..... toujours la route, nous sauterons bien haut
.....
.....
Ce sera un repas de noces, nous serons pas mal

4e couplet :

Puis nous irons à la plaine, au bal danser
Férons quelques tours de valse et de mazurka
Et nous dirons à ces garçons, faites le foxtrot
Puis aux baraques foraines, nous sucerons des berlingots

5e couplet :

Nous jouerons à l'emboursaire, pour nous amuser
Et nous gagnerons des dragées, nous pourrons bien sucer
Et dirons à ces filles, de jouer au viroulé
A force de tourner, elles gagneront la courate
(courir dans tous les sens)

6e couplet :

Les filles de Saint-Remèze, ont bien bon air
Elles sont plus fortes que dans la ville, ça vient du grand air
Le dimanche après la messe, elles vont promener ou danser
Et quand le soleil rentre, elles s'en vont souper

7e couplet :

Les garçons de Saint-Remèze, sont bien gentils
Et sont tous bien honnêtes, font honneur au pays
Ils travaillent toute la semaine, le dimanche matin
Partent à la chasse, ils vont tuer des perdrix

8e couplet :

Puis toujours le 1er d'octobre, ce sera Saint Remi
Le patron de mon village, et même de mon pays
Et nous tiendrons toujours la vogue, pour nous amuser
Les vieux et les jeunes, nous irons tous danser

9e couplet :

..... au mois d'octobre..... (Il parle sûrement du travail dans les champs ensemencés)
Nous rentrerons de la feuille de mûrier et des amandes, tant que nous le pourrons
Puis nous ramasserons la vendange, on fera du bon vin
Et encore nous ferons ribote pour la Saint Martin le 11 novembre

10e couplet :

Pour finir l'histoire et même l'année, nous tuerons le cochon
Nous mangerons la fricassée, et même des gratelons
Puis le soir à la veillée, nous goûterons les boudins
Avec le bon vin de la cave, nous chanterons ce refrain !

* Ribote : la fête

* La rédouno : la Redon, ce bistrot est devenu le restaurant Chez Laurette

* Emboursaire : embusqué, caché

* Viroulé : virevolter

* Couraté : bouger sans cesse, ne pas tenir en place, le tournis



Une vogue à Saint-Remèze dans les années 1960.

La vogue à Saint-Remèze il y a quatre-vingt ans...



D'après un texte de Maurice BOULLE paru dans le Cahier n°23 de MATP (*Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*) du mois d'août 1989 consacré aux Fêtes et jeux en Ardèche

Maurice Boule (1928-1998), natif de Saint-Remèze, eut une carrière d'enseignant, en particulier à Largentière puis à Villeneuve-de-Berg, où

il est apprécié de tous ses élèves. Il est passionné d'Histoire, avec une rigueur scientifique, s'engage dans la revue des « Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg » et à « Mémoire d'Ardèche et Temps présent ». On lui doit de nombreux articles et ouvrages. Il s'intéresse encore à toutes les formes de l'art. Il n'oubliera jamais le village de ses ancêtres. On ne peut oublier son épouse Elise, souvent à ses côtés dans ses recherches, membre de notre association, qui nous a quittés en 2020.

La fête votive de Saint-Remèze - on disait la vogue - tombait le premier dimanche d'octobre, parce que Saint Rémi était le patron de la paroisse. On était au début des vendanges, au début de la saison de chasse. Bon nombre d'enfants du pays avaient émigré vers les villes au lendemain de la guerre de 14-18. La crise des broderies sur soie qui travaillaient pour des industriels lyonnais avait fait chuter la population de 826 habitants en 1911 à 541 en 1936. Traminots, cheminots, agents de police, petits fonctionnaires à Marseille, Avignon, Lyon ou Paris, ne bénéficiant pas avant 1936 de congés payés, ces émigrés économiques revenaient à l'occasion de la vogue, passer quelques jours en famille, chasser, et, s'ils étaient vaillants, aider à rentrer la vendange.

La vogue était l'occasion de « revoir tout son monde », toute sa parentèle élargie, de respirer l'air du pays. La fête, familiale et essentiellement locale, durait du samedi soir au lundi soir ; on avait fini par renoncer au mardi ; on avait bien assez de trois jours pour « dépenser ses sous » dans ce village où l'on enviait les terres alluviales de la vallée du Rhône et dont on disait que les corbeaux pour le survoler emportaient leur musette garnie.

Le cœur de la fête était sur la place de la mairie, dans le millier de mètres carrés que formaient l'aire de bal et que l'on avait mis un point d'honneur à ceindre de guirlandes, à hauteur d'homme, formées en buis fraîchement coupés. Ça et là, des fleurs en papier, des lanternes vénitiennes dans lesquelles une bougie, plus tard une ampoule, faisait valoir les couleurs du papier plié en accordéon.

L'entrée du bal - symbolique, le bal était gratuit - était marqué par deux hauts poteaux également recouverts de buis et surmontés de l'inscription « Honneur aux étrangers ». Ces « étrangers », à qui on souhaitait la bienvenue, étaient nés à Bidon, à Gras, à Saint-Marcel, à Vallon ou à Bourg-Saint-Andéol. Leur nombre comme l'éloignement de leur localité d'origine autorisait à affirmer qu'on avait eu « une belle vogue ». L'estrade était juchée - vignoble oblige - sur des tonneaux, plus tard des tréteaux. La valeur de l'orchestre, sans micro, et modestement composé d'une batterie, d'un accordéon, d'une trompette ou d'un cornet à pistons, était évaluée selon son ardeur à enchaîner les danses sans temps mort et à jouer le soir tant qu'un couple restait en piste. On annonçait alors la dernière danse, une « marche » régulièrement bissée que l'on s'imposait de faire, même épuisé et les pieds en compote.

La vogue était traditionnellement « tenue par les classards », ceux qui avaient vingt ans, l'âge de partir au service militaire. Ils étaient parfois renforcés par la « sous-classe » lorsqu'il y avait des classes creuses. Ils devaient coordonner les différentes manifestations, en assurer le financement, veiller à un équilibre des lieux de fête entre les trois cafés du village. Un seul se trouvait sur la place de la mairie ; il faudrait inévitablement subir quelques récriminations des deux autres. Les cafés versaient une participation, ils faisaient ce jour là une de leurs plus grosses recettes annuelles. La municipalité remboursait la location de l'orchestre. Enfin, on avait recours aux aubades. Le dimanche matin, les classards et quelques musiciens présentaient, dans chaque maison, une pogne qu'ils étaient de bon ton de payer par une somme au moins égale au double de son prix d'achat. Quelques « gros propriétaires » - mais le jugement reste relatif - rivalisaient d'ostensible générosité. Celui qui se montrait « chiche » était sévèrement jugé et les personnes âgées, alors rarement fortunées et souvent sans retraite, peu au courant du prix des choses, s'interrogeaient sur la somme raisonnablement nécessaire. En échange, et à la demande, les musiciens exécutaient (parfois c'était bien le mot !) un air à la mode tiré du répertoire de Maurice Chevalier, d'Alibert, de Réda Claire ou de Tino Rossi ; plus tard, après la guerre d'Espagne, de Rina Quetty : « *Sombreros et mantilles* », « *Espana Cani* », « *Sous les ponts de Paris* »,

« *Tant qu'il y aura des étoiles* », « *Miette* » », « *Adieu Venise provençale* » et l'inusable « *Partie de pétanque* ». Quelques-uns en profitaient pour afficher leurs convictions avec « *La Madelon* » ou « *L'Internationale* ». Monsieur le Maire avait droit à « *La Marseillaise* ».

Le samedi soir :

La fête débutait le samedi soir par une retraite aux flambeaux portés par les enfants et par une farandole parcourant le village. La tradition s'en perpétuait encore après la Libération. Cavaliers et cavalières, alternant toutes générations confondues, suivaient les flambeaux ; deux ou trois airs de farandole – toujours les mêmes – étaient joués par les anciens pistons ou bugles d'une harmonie municipale éteinte mais qui avait atteint son âge d'or entre 1900 et 1925. L'air le plus connu, et qu'on retrouvera avec quelques variantes sous le nom de « *Farandole de Joyeuse* » dans les « *Chansons populaires du Vivarais* » de Vincent d'Indy, affirmait la volonté de faire la fête sans compter, quitte à se trouver à court le lendemain :

« *Quant aurem tot acabat,
Farem la festa, Farem la festa.
Quant aurem tot acabat,
farem la festa sens pagar.
I anarem totes, lanarem totes,
Menarem nostres enfans.
Nostra jornada sara pagada
coma se trabalhaviam.
Quant aurem tot acabat,
Fumarem la pipa.
Quant aurem tot acabat,
Fumarem la pipa sens tabat* ».

(Quand nous aurons tout achevé - le travail -
Nous ferons la fête ... sans payer.
Nous irons tous ... Nous y mènerons nos enfants.
Notre journée nous sera payée comme si nous avions travaillé.
Quand nous aurons tout achevé - les victuailles,
l'argent de poche -
Nous fumerons la pipe ... sans tabac).

La farandole s'attardait devant les trois cafés. Le couple qui la conduisait formait alors un arc de ses bras et le dernier danseur après être passé dessous déroulait le long ruban de sorte que les premiers se retrouvaient les derniers jusqu'à la prochaine halte. Il fallait de solides boute-en-train pour conduire ou fermer la farandole !

La farandole regroupait la population et la conduisait à la Place de la mairie pour le bal. Qui allait ouvrir le bal ? Le premier couple qui osait se lancer recevait – ou plutôt la cavalière – une ombrelle, un foulard, un flacon de parfum, parfois le cadeau n'était pas d'aussi bon goût ! Les danses à la mode étaient les marches pour les débutants empruntés, le paso doble, la java, la valse que les danseurs se devaient

de tourner à l'endroit et à l'envers sans heurter les autres couples. Parfois une rumba pour les amateurs de nouveautés. Plusieurs fois dans la soirée, une badoise, dont les figures rappelaient les jeux enfantins : se frapper dans les mains, tourner, galoper, se bloquer et recommencer. Elle permettait aux plus timides et aux plus maladroits de prendre part au divertissement général. Les paroles ne pêchaient pas par intellectualisme :

« *Tu m'as volé / Dans mon château / Une bouteille de Bordeaux / Tu m'la paieras / Tu m'la rendras / Ou je le dirai à papa // Je cherche un bon danseur / Pour faire danser ma belle-mère // Je cherche un bon danseur / Pour faire danser ma belle-sœur* ». Quelques-uns remplaçaient « *danseur* » et « *faire danser* » par « *emballeur* » et « *emballer* » !

Au milieu de la soirée se déroulait le concours de valse. Était déclaré vainqueur le couple qui valsait le plus longtemps sans perdre la cadence, ce qui sur le sol de terre battue relevait de l'exploit. Vers les minuit, les mères jugeaient que « *c'était assez tard, il fallait en garder un peu pour le lendemain* » et « *récataient* » (faisaient rentrer) leurs filles. Le bal cessait vers une heure.

Le dimanche :

Le dimanche matin, on s'autorisait la grasse matinée. Pas trop : les ménagères se mobilisaient devant les fourneaux à bois. Traditionnellement pour le repas de midi et l'après-midi dominical, on invitait les cousins des villages voisins qui arrivaient en voitures légères à deux roues, « *les jardinières* », tirées par un cheval ; plus tard on se déplaça à vélo ou en voiture automobile. On avait réservé pour ce jour-là un beau saucisson, quelque poulet à rôtir, un lapin pour le civet. Parfois une daube ou un rôti - un luxe ! - avaient été achetés chez le boucher. Le dessert était attendu avec son « *île flottante* », un grand plat de crème sur lequel flottaient des blancs d'œufs battus en neige et arrosés de caramel et qu'accompagnait un gâteau de Savoie aux amandes (le pays fournissait aussi les nougateries de Montélimar).

L'après-midi, on emmenait la famille sur la Place de la mairie. Outre le bal, on y trouvait quelques manèges : une balançoire semblable à ces portiques dont sont agrémentés tous nos pavillons, un manège aux chevaux de bois, parfois actionné à la main pendant que l'orgue de Barbarie avalait ses cartons perforés. Il y avait encore le fabricant de « *chiques* », noires ou blondes, marbrées, qui, d'un geste large, malaxait sa pâte en public. De son chaudron de cuivre s'échappait des odeurs de caramel et on en avait largement pour ses dix sous.

Les adultes jouaient à la loterie mais il était plus excitant de tenter sa chance à la « *carabasse* », jeu de hasard, sorte de roulette rustique, avec sa roue cloutée et verticale finissant par s'arrêter devant un clou.

On jetait les mises sur une table en damier numéroté. Le forain, qui venait de Pierrelatte et n'eut pas de successeur, faisait invariablement gagner un verre de pralines roses recouvert d'un papier festonné – hygiène oblige ! – plus rarement des cacahuètes, une cocarde ou une poupée en paillettes. Le tir à la carabine, et sans épauler, sur des cibles numérotées ou des pipes en terre faisait recette dans ce village où on naissait braconnier.

Les cafés, celui de la place et les deux autres autorisés à installer des tables et des chaises, servaient rarement des alcools forts. La froide saoulerie aurait choqué, même si on se faisait fort de « *bien tenir le canon* ». En famille, on consommait des sirops de grenadine et de menthe qu'on n'avait pas encore en permanence dans le buffet, et surtout force bières de Ruoms et limonades de Villeneuve ou de Bourg.

Atablées aux terrasses, surtout lorsque le temps permettait de profiter des dernières journées chaudes, les dames d'un certain âge observaient les couples de jeunes gens qui se formaient, qui « *s'esbignaient* » (disparaissaient) plus d'un quart d'heure, supputaient les chances qu'ils auraient d'être bien accueillis dans les belles familles. Dans la longue mémoire généalogique du village, on préciserait plus tard : « *A la vogue de 193... , ils ne s'étaient pas quittés d'une danse* ». Pour la circonstance, les filles bénéficiaient d'une permission plus longue. On relâchait la bride : c'était la vogue. Si les garçons d'un village voisin connaissaient quelque succès, il pouvait leur arriver le soir de retrouver une roue de leur vélo dégonflée. Un prêt pour un rendu...

Le lundi :

Le lundi était jour du concours de boules « *à la longue* » ; les quilles avaient précédé, la pétanque vint plus tard. On jouait avec de grosses boules de bois, cloutées. L'honneur était sauf quand une quadrette villageoise l'emportait en finale sur les champions des alentours et recevait en espèces le montant des inscriptions au concours et un don des cafetiers qui s'y retrouvaient : les gagnants se devaient d'offrir une tournée aux vaincus.

Les jeux pour enfants se déroulaient devant un des cafés éloignés de l'aire de bal, pendant l'après-midi. Parfois une course à pied. Plus souvent les jeux traditionnels comme la course en sac ou le concours de grimaces. On se demandait si un garçon serait alors assez culotté et assez mal élevé pour défaire sa ceinture en tournant le dos. Il y avait le jeu de la pièce qu'il fallait aller saisir avec la bouche, mains liées derrière le dos, dans un baquet d'eau ou de farine, ou encore aller décoller avec les dents sur le fond d'une poêle bien dotée de suie. Les yeux bandés par un large mouchoir à carreaux, il fallait encore par des coups de gourdin qui souvent battaient le vide, arriver à fracasser une cruche suspendue et pleine d'eau qu'on avait achetée en prévision chez le « *terrailloui* », le marchand de vaisselle déclassée. Les enfants recevaient de menues pièces aussitôt converties en limonades et en friandises.

Le lundi soir, la farandole ramenait une nouvelle fois au bal une assistance réduite aux villageois.

Pour chaque génération, la vogue était un événement attendu dans la vie sociale. Les anciens revoyaient la famille. Les enfants avaient leur content de jeux et de friandises. Les jeunes filles, qui étrennaient une robe neuve, se voyaient accorder plus de liberté et les jeunes amoureux qui avaient « *mié* » allaient alimenter les conversations de l'hiver.

Le dimanche suivant ou une quinzaine après, un repas au restaurant du village ou dans une commune voisine, réunissait classards et classardes, avec la sous-classe, comme pour un passage symbolique des responsabilités. On y dépensait les excédents de gestion de la fête.

Depuis le tout début des années 60, le tourisme de masse a atteint le pays, plus encore après l'ouverture de la route des Gorges de l'Ardèche en 1964 ; gîtes ruraux, campings se sont multipliés. On a voulu profiter des ressources que les estivants apportent : la vogue a été déplacée en août...





Photo de classe 1922

Elle a été prise dans la cour de l'ancienne école de garçons à « La Plaine », soit dans la cour de l'actuelle salle polyvalente derrière la Mairie. Tous ces élèves sont nés entre 1910 et 1916. De haut en bas, de gauche à droite : Léon Vigne, Marcel Marquerol, Raymond Bouygue, Sylvain Vaisseaux, Georges Marquerol, Charles Martin, Jean Etienne, Paul Rodier, Julien Bezard, Lucien Marquerol, Albert Brunel, Marcel Marquet, Maurice Vaclare, Henri Combette, Léon Jouve, Louis Sartre, Raymond Marquet, Clément Leytier, Henri Figuière, Achille Julien.



Photo de classe 1929

Prise dans la même école. Le cliché regroupe des garçons et filles nés entre 1916 et 1925. De haut en bas, de gauche à droite : Marcel Dumas, Gabriel Chenivresse, André Boulle, André Delazun, Roland Déchame, Fernand Figuière, André Charmasson, Maurice Brunel, Marcel Combette, Camille Brunel, Paul Marcon, André Dégout, André Arnaud, Marcel Brunel, Lucien Charmasson, André Vigne, Raymond Marquet, Hervé Boulle, Germaine Redon, Albert Marquerol, André Combette, André Bouygue, Sylvain Vaclare, Marcel Redon, André Bonnet, Edmond Boulle, Eva Boulle, Marie-Rose Redon, Lucienne Bonnet, Marthe Jaussens, Marius Bouygue, Robert Meycelle, Noël Charmasson. A gauche du groupe : M. Bonnet, l'instituteur.

Chanson nouvelle, air de la Marseillaise

La Marseillaise est notre hymne national depuis la Révolution, avec des périodes d'interruption sous les Empires et la Restauration, ou encore lors de l'occupation allemande.

Elle a fait l'objet de nombreuses tentatives de réécriture. Celle-ci est propre à Saint-Remèze et semble remonter à la Révolution de février 1848. Elle se situe dans le contexte tendu du partage des bois. Nous en ignorons l'auteur. Le manuscrit est aussi chez Bernadette Dumas.

1.
Allons Citoyens du Village,
faisons une pétition
Et que de nos bois le partage
Tous ensemble nous le réclamions (bis)
Que l'administration forestière
Loin de nous exerce ses pouvoirs
Car nous sommes lassés d'avoir
Tant de maux de misère.

Refrain
Courage citoyens, prenons tous les moyens
Pour nous (bis) débarrasser
Des gardes forestiers.

2.
Espérons que la République
Saura supprimer tant d'abus
Mais il faut qu'on les lui explique
Ou bien encourir son refus (bis)
Citoyens que par nos suffrages
Nous nommions des représentants
Qu'ils démontrent au gouvernement
Que nous sommes dans l'esclavage.

Refrain

3.
Citoyens ayons l'espérance
Que nos vœux seront exaucés
C'est honteux que dans notre France
Règne encore tant d'absurdité (bis)
Espérons donc que la justice
De ce nouveau gouvernement
Puisque nous sommes ses enfants
Envers nous elle sera propice.

Refrain

4.
Quoi dans un siècle de lumière
Tel que celui que nous vivons
N'écouterait-on pas nos prières
Nous qui depuis longtemps gémissons (bis)
Nous n'imiterons pas nos pères
Eux qui dans le siècle passé
Le partage fut accordé
Ils refusèrent de le faire

Refrain

5.
Mais que parmi nous la discorde
Ne vienne jamais s'établir
Et que l'union, la concorde
Règne en nous tous les temps à venir (bis)
Si le Destin nous est propice
Comme nous osons l'espérer
Loin de nous toute inimitié
Soyons unis, vivons en frères.

Refrain

6.
Que chacun prenne pour devise
Liberté et fraternité
Comme dans la Terre promise
En nous règne l'égalité (bis)
Oublions toutes les disgrâces
Qui occasionnent tant de malheurs
Le bonheur vienne prendre place.

Courage citoyens,
Prenons tous les moyens
Pour nous (bis) débarrasser
Des gardes forestiers.

Fin



La valse des gardes champêtres et forestiers

René Charmasson

En parcourant les délibérations du Conseil Municipal de Saint-Remèze, notre attention a été attirée par le fait que les gardes champêtres et forestiers restaient relativement peu de temps en fonction.

Nous avons parcouru la période qui va de 1810 à 1848 inclus, soit une durée de presque 40 ans. Amusant...



CM du 3 mai 1812 : Il faudrait un garde champêtre pour assurer la conservation des biens et des récoltes. Propose que le sieur **Joseph Cheynet** garde forestier, assure également la fonction de garde champêtre moyennant un complément de salaire.

CM du 9 mai 1812 : **François Dallen**, ancien garde forestier est nommé garde champêtre.

CM du 19 novembre 1815 : Le garde forestier **Jacques Devidal** a quitté la commune en avril dernier pour entrer dans la garde (*impériale pendant les Cent jours de Napoléon*) pendant la dernière usurpation du trône. Imposé de nouveau par l'inspecteur forestier, il réside à Bourg et n'assure pas sa charge en laissant dévaster les bois. Proposition de nommer **François Valladier**, cultivateur de Saint-Remèze, comme garde forestier et garde champêtre.

CM 5 avril 1818 : **Jean Brun** proposé comme garde champêtre. Il est de bonne vie et mœurs.

CM du 4 avril 1819 : Décès du garde champêtre **Jean Brun** et nomination de **Joseph Reynet** pour le remplacer.

CM du 15 mai 1819 : Il est urgent d'avoir un garde champêtre pour faire respecter les récoltes et contenir les maraudeurs. Proposition de nommer **François Valladier** à la double fonction de garde forestier et champêtre.

CM du 10 mars 1822 : Le garde forestier ne pouvant pas pleinement assurer en même temps la fonction de garde champêtre, désignation de **Etienne André** comme garde champêtre.

CM du 19 mars 1830 : démission du garde champêtre **Etienne André** ; **Placide Desserre**, militaire retraité, est proposé pour le remplacer.

CM du 9 mai 1824 : Après le décès de **François Valladier**, décision de le remplacer par une personne connue pour sa bonne moralité. Le choix se porte sur le sieur **Ramière de Bidon**.

CM du 12 septembre 1824 : Le préfet demande que le sieur **Ramière** soit remplacé par **Simon Gauthier**, garde bois à Bourg Saint-Andéol.

CM du 5 mars 1826 : Nomination de **François Malzieu**, garde forestier à Montpezat, comme garde forestier à Saint-Remèze.

CM du 7 mai 1826 : Vu la faiblesse du garde champêtre **Placide Desserre** qui n'ose pas réprimer les abus, nomination de **Claude Manen**, de Saint-Etienne de Fontbellon.

CM du 26 août 1827 : **Claude Manen** ayant été condamné par le tribunal correctionnel, il sera remplacé par **Pierre Charriol** de Saint-Remèze.

CM du 8 mai 1831 : Destitution du garde forestier **François Malzieux** proposée par le sous inspecteur des forêts pour cause de négligence. Remplacement par **François Valladier** domicilié à Vallon.

Le garde champêtre **Pierre Charriol** démissionne pour cause de traitement insuffisant. Vu l'urgence d'avoir un garde champêtre, **Placide Desserre** est nommé pour le remplacer.

CM du 13 novembre 1836 : Vu la faiblesse du garde champêtre **Placide Desserre** qui n'ose mettre aucune contravention (*C'était pourtant bien connu...*), il est proposé de le remplacer par **Eustache Félix**, ancien militaire de Voiron.

CM du 16 août 1840 : Suites aux plaintes contre le garde champêtre **Eustache Félix** qui laisse faire des dégâts sur les chemins et les propriétés sans dresser de procès, décision est prise de le remplacer par **François Sabaton**, cultivateur à Saint-Remèze.

CM du 15 mai 1842 : **François Sabaton** néglige ses fonctions et se livre journellement à la chasse. Proposition de le remplacer par **François Tailland**, ancien militaire habitant à Saint-Remèze.

CM du 15 mai 1842 : Le garde forestier **François Valladier** est malade depuis plus d'un an, sa maladie chronique ne lui permettra plus d'assurer ses fonctions. Il finira par décéder le 3 septembre 1844.

CM du 11 mai 1845 : Démission du garde champêtre **François Tailland**. Nomination de **Claude Manen**. Dont on connaît la moralité (sic).

Claude Manen donne sa démission après quelques mois et est remplacé par **Pierre Charriel**, agriculteur à Saint-Remèze.

CM du 25 août 1848 : Le garde forestier **Debos**, s'est toujours montré hostile au parti républicain pendant la Révolution de février. L'ancienne municipalité a toujours favorisé le garde et montré la même partialité. Plainte portée auprès du commissaire du gouvernement provisoire en vue de le destituer.

Séance Récréative

offerte par le groupe de Jeunesse Catholique, sous la présidence de M. le Maire et du président de la Légion des Combattants, au profit des prisonniers de guerre de la Commune

PROGRAMME

Première Partie

L'ADMONESTATION

(Comédie-Bouffe en 1 acte de Ernest Joseph)

Censeur	Aimé SABATON
Monsieur Merlin	Clément COMBETTE
Evêque du Collège	Georges MERLIN
Domestique	Lucien DUMAS
Commissionnaire du factage	Marius MADIER
Gendarme	Albert REYNAUD

Le chant des Prisonniers chanté par André VIGNE
Chantez chantez Grand mère, Pet Poire chanté par Hervé BOULLE

RESTE PAYSAN

(Drame en 1 acte de René de Souttes)

Père Sosthène	Marcel LEYTIER
Maître Duval	Marcel REYNAUD
P'tit Louis	André VIGNE
Jean Guenille	Noël CHARMASSON
Père Janvier	Hervé BOULLE
Facteur	Léon BRUNEL
Enfant	Roger CHARMASSON

ENTR'ACTE

Buvette et distribution de friandises

Deuxième Partie

Un petit Sourire chanté par André VIGNE
Distractions monologue comique par Lucien DUMAS
Méfiez-vous d'Anatole chanté par Hervé BOULLE

AVEC OU SANS FRICTION?...

(Comédie en 1 acte de Wined)

Patron coiffeur... Marcel LEYTIER	Dorival	Hervé BOULLE
Garçon coiffeur. Robert MEYCELLE	Docteur	André VIGNE

La Marseillaise (chœur final)

Tirage de la Tombola à l'issue de la deuxième séance
Prix des places: 4 fr. - Enfants: Demi-tarif

Séance récréative des 4 et 11 mai 1941 offerte par le Groupe de Jeunesse catholique de Saint-Remèze au profit des prisonniers de guerre de la commune, à la salle du chemin de Berg (collection privée).

Programme de la Soirée d'une séance récréative donnée le 30 avril 1925 par des Jeunes filles de l'Union Jeanne d'Arc de Saint-Remèze. (Archives de l'Evêché de Viviers).

Saint-Remèze

Séance Récréative

Donnée par les jeunes filles de l'Union Jeanne d'Arc

<p><i>Levier du rideau</i></p> <p><i>Les Refrains des Grand Mères (petites filles de l'école)</i></p> <p><i>Vers le Bonheur (drame en 2 actes)</i></p> <p><i>Marie Stuart (M. Souchère)</i></p> <p><i>La Comtesse de Borgue (M. Lascombe)</i></p> <p><i>La Vicomtesse " " (Mlle Chenivresse)</i></p> <p><i>Gisèle (Rachelle) (M. Roulet)</i></p> <p><i>Odyle (S. Gendrier)</i></p> <p><i>Josabel (M. Mialon)</i></p> <p><i>Hoëna (Mlle Stelly)</i></p> <p><i>Erynica (F. Martin)</i></p> <p><i>Les Dryades (Y. Boule, F. Briand, C. Charmasson, M. Sabaton, M. Maurin, J. Charmasson)</i></p> <p><i>Tableau</i></p> <p><i>La Anglaise malade (monologue) (Y. Boule)</i></p> <p><i>See piano sera joué par Mlle Dufour</i></p>	<p><i>La Fille du Sonneur de Cloches = Opérette en 2 actes =</i></p> <p><i>Sylvine, la fille du Sonneur (M. Maurin)</i></p> <p><i>La princesse O. Pralimoshoff (Mlle Chenivresse)</i></p> <p><i>Natalia Petrovskina, dame de Co. (Mlle Stelly)</i></p> <p><i>La Baronne d'Agrechou (Y. Boule)</i></p> <p><i>M^{me} Ericotot, riche fermière. (M. Mialon)</i></p> <p><i>Estelle, suivante de la baronne (J. Charmasson)</i></p> <p><i>Josette, suivante de M^{me} Ericotot. (M. Sabaton)</i></p> <p><i>Marthe (F. Martin)</i></p> <p><i>Francine } amie de Sylvine (C. Charmasson)</i></p> <p><i>Soucette } (M. Roulet)</i></p> <p><i>La Force du Cuvier = Saynète bouffe =</i></p> <p><i>Jacquinet, le mari (M. Lascombe)</i></p> <p><i>Jeanette, sa femme (Y. Boule)</i></p> <p><i>Jaquette, sa belle mère (M. Souchère)</i></p>
---	---

Réponses aux questions de la randonnée de la Fête du Pain

POSTE 1 : LE CŒUR DU VILLAGE

Equipe paire :

- Nombre total de modillons sous la corniche (qui porte la balustrade) de la tour du clocher (Bien lever la tête). **30**

- Qui baptise Clovis sur le vitrail central de l'église? **Rémi**

- A quand remonte la partie la plus ancienne du château? **XIIIe s.**

Equipe impaire :

- En quelle année a été édifiée la flèche du clocher de l'église de Saint-Remèze. **1864**

- Quels sont les prénom et nom du comte qui fit agrandir sensiblement le château au XVIIIe siècle? **Joseph-Placide Fayn de Rochepierre**

- Quel est le nombre de pompes à bras dans le village comme celle qui est devant le château et à quel événement tragique pour la commune sont-elles liées? **5, épidémie de choléra**

POSTE 2 : LE CÈDRE

Equipe paire :

- Nature des roches sur lesquelles vous avez marché en arrivant ici et donner approximativement leur âge? **calcaire, 110 millions d'années**

- Circonférence du cèdre à 1 m du sol? **2 m 16**

- Différence entre aven et grotte? **Gouffre vertical / cavité horizontale**

Equipe impaire :

- Quel est le nom local pour définir les anciennes terrasses de culture à murs de soutènement en pierre sèche présentes sur les pentes? (Deux termes possibles). **Laônes, faysses**

- Quel type de cèdre devant vous? **Liban, Atlas, Himalaya? Liban**

- Définir le mot « combe » employé localement? **Dépression, vallée fermée**

POSTE 3 : LES SÉNEBIÈRES

Equipe paire :

- Ramener une inflorescence de chèvrefeuille.

- Quel est l'arbre qui donne de petites cerises noires à maturité dont sont friands les renards? **Cerisier de Sainte Lucie**

- A quoi servaient autrefois les racines de l'aphyllanthe de Montpellier? **A fabriquer des brosses « en chiendent »**

Equipe impaire :

- Comment distinguer la feuille du cade avec celle de son cousin le genévrier commun? Ramener un échantillon de chaque.

Feuille à deux bandes blanches sur la face supérieure, une seule sur le genévrier commun

- Pourquoi les moutons et les chèvres raffolent de l'aphyllanthe de Montpellier? **Les fleurs secrètent un**

nectar sucré, les abeilles aussi en sont friandes.

- Quel est le plus vieil arbre trouvé dans les gorges de l'Ardèche? **Genévrier de Phénicie, plus de 1500 ans**

POSTE 4 : CASCADE DU SAUTADOU

Equipe paire :

- Nom du dépôt de couleur ocre sur la roche? **Tuf calcaire ou travertin**

- Nom du ruisseau qui prend sa source au Sautadou? **Combe Rouvière**

Equipe impaire :

- Comment appelle-t-on les vasques d'eau en milieu souterrain ou au pied des cascades? **Gours**

- Hauteur approximative de l'ensemble de la cascade? **30 m**

POSTE 5 : LA BERGERIE DE CHENIVESSE

Equipe paire :

- Fonction des dix pierres saillantes au-dessus de la porte? **Larmier appelé encore coupe-larme pour éloigner l'eau de ruissellement de la face du bâtiment et donc d'éviter son infiltration**

- Nom de la plante commune à fleur bleu violacé bien présente au sol autour de la bergerie? **Vipérine**

- Nommer trois lieux-dits de Saint-Remèze en relation avec l'élevage ovin? **Patroux, Pastrou, Berc**

Equipe impaire :

- Utilité de l'annexe attenante à la bergerie? **citerne à eau**

- Nom du sommet de la montagne à l'ouest et préciser son altitude? **Dent de Rez, 719m**

- Donner les trois chiffres gravés au-dessus du linteau du portail? **883 (1883)**

Question subsidiaire : Nombre de kilos de farine utilisés pour la Fête du Pain par notre boulanger? **125 kg.**



Calendrier des animations (deuxième semestre)

SORTIES

Samedi 31 juillet : Circuit de 3 Sucs, à l'ouest du Gerbier de Jonc : Suc de Montfol (1601m), Suc de la Lauzière (1589m), Suc de Taupernas (1609). La journée, 12 km, 5 h, difficulté moyenne. Point haut : 1609 m, point bas : 1393 m. Départ de Saint-Remèze : 8h30 au local des pompiers. Covoiturage (1h 30mn) par la route Aubenas, Vals, Antraygues, Lachamp-Raphaël, Le Gerbier. Prévoir de bonnes chaussures, polaire, vêtement de pluie, chapeau, eau et le pique-nique.

Au sommet des sucs, belle vue panoramique sur le mont Mézenc et le Gerbier. Au retour, arrêt à l'Ancienne Chartreuse de Bonnefoy.

Septembre :

Randonnée découverte dans les gorges. La journée. A définir.

EN PROJET

Jastres / camps romains. Découverte du site antique de l'oppidum de Jastres-nord (Lussas) en compagnie de Michel Boyer, Association de Sauvegarde du Plateau de Jastres, puis randonnée jusqu'au camp de César à 2 km au sud de l'oppidum (Lavilledieu). La journée.

Sentier René Roche (hameau de Coudon, commune de Berrias-et-Casteljalou).

Magnifique randonnée dans un paysage étonnant de sous-bois et garrigue avec de fabuleux rochers, dans une partie peu fréquentée du bois de Païolive. Anciens abris-refuges et cabanes en pierre sèche. Environ 5 km. La demi-journée.

Les anciennes cabanes en pierre sèche de Gras : dans La Plaine au nord et à l'est du Mas de Gras.

La demi-journée.

Sentier Les Tétines de Vernon et la grotte-cascade du Baumaticou. La demi-journée.

Visites de villes : Uzès, Villeneuve-de-Berg,

MANIFESTATIONS

Vendredi 16 juillet : Bal trad' avec le groupe *Cabr'è can*. Place du Porgie. De 20h30 à 23h. Suivi du Feu d'Artifice de la Mairie, route de Gras. Buvette.

Mercredi 28 juillet : Le Passeur d'Histoires, avec l'association *Petite Ourse* de Saint-Montan, 18h30 – 21h30. Installés dans des chaises longues, vous choisissez des reportages sonores ou des histoires à entendre à l'aide d'un casque. Ruisseau des Fonts et grand lavoir. Tout public.

Samedi 7 août : Nuit des Etoiles, à partir de 19h30, butte Plaine d'Aurèle, petite route de Bidon, avec le groupe d'astronomie *Ophiuchus* de Saint-Julien de Peyrolas. Repas partagé. Prévoir un vêtement chaud et une lampe de poche. Le chemin sera balisé.

Samedi 21 août : Cinéma sous les Etoiles, à compter de 21h, cour de l'Ecole, avec la *Maison de l'Image* d'Aubenas. Film « *Antoinette dans les Cévennes* », de Caroline Vignal, 2020. Tarifs : plein : 6€, réduit : 5€, moins de 14 ans : 4€.

Jeudi 26 août : Passage mémoriel du Cevenn's Jeep dans le but de commémorer la libération de Saint-Remèze par l'Armée B fin août 1944. Visite de la station radar allemande de la Plaine d'Aurèle. En partenariat avec la Mairie. Les détails de la journée seront communiqués prochainement.

Fin octobre (vendredi 22 ou 29) : 9e **Castagnade** à la Maison forestière.

TABLE RONDE

Sur les **Rochemore**, comtes de Saint-Remèze, avec l'association *Patrimoine de Gallargues*. Lieu et date à préciser.

CONFÉRENCE

Histoire et légende autour de Saint Remi, évêque de Reims (Ve-VIe s.), à l'origine du nom de notre village. Date à répreciser.

A SAVOIR

- **Journées européennes du Patrimoine :** les 18 et 19 septembre, autour du thème « Patrimoine pour tous ».

- **Fête des Gorges de l'Ardèche.** SGGGA, Maison de la Réserve : samedi 20 octobre. Programme à venir.

**PLUS
D'INFOS**

Siège : Mairie de Saint-Remèze
04 75 98 48 49

michel.raimbault2@wanadoo.fr
www.patrimoinestremeze.org

Groupe Facebook : Association,
Paysages, Patrimoine et
Environnement de Saint-Remèze